

Le CAP MV-VP

L'activité du mécanicien concerne la connaissance technologique, l'entretien, le réglage et la réparation des véhicules automobiles. Il travaille dans le respect des règles de l'art du métier, garantie de qualité. Le titulaire de cette option est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules de tourisme utilitaires de petite taille. Il diagnostique et répare les pannes simples. Il travaille dans les garages après-vente de constructeurs, les centres autos et certaines administrations.



La formation

En 2 ans après la troisième.

Formation en mécanique : technologie, dessin industriel, ajustage, traçage, limage, taraudage... ; en montage de moteurs et réparation, système de transmission, de direction et de propulsion appliquée; et avec des notions d'électronique et d'électricité automobile.

A la fin de la formation, le lycéen possède les connaissances technologiques suffisantes et respecte les règles de sécurité. Il est capable d'utiliser une revue technique, de participer à l'élaboration d'un diagnostic, de procéder aux

différents contrôles (mécaniques, électriques), et de réparer, remplacer ou régler les différents organes à l'aide d'outils spécifiques ou d'appareils de contrôle.

Profil de l'élève

Diagnostiquer, démonter, remplacer, régler, telles sont les activités du mécanicien automobile. Il possède de grandes capacités d'adaptation, nécessaires du fait de l'évolution des technologies, et doit faire preuve d'esprit d'analyse et de réflexion tant pour diagnostiquer les pannes que pour expliquer à son client les interventions prati-

quées sur son véhicule.

Ce spécialiste de la voiture a entre les mains la sécurité du conducteur, qui dépend de la qualité de ses interventions.

Poursuites d'études les plus habituelles

- Bac PRO maintenance des véhicules toutes options
- Bac PRO du domaine industriel
- Mention Complémentaire maintenance des moteurs diesel
- Mention Complémentaire maintenance systèmes embarqués

Débouchés >>> secteurs d'activité et métiers

Concessionnaires, garage indépendants, et centres-autos entreprises de service rapide, entreprises ou administrations ayant un parc automobile.

